

Compte rendu conseil du 23 janvier 2024

Présents : Bernadette Doutrèmeuich , Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Isabelle Gruchala, Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Frédéric Louette, Christian Nevejans, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez

Absente (excusée) : Hélène Massa : procuration à Bernadette Doutrèmeuich

- Mr Nevejans est nommé secrétaire de séance.

Compte rendu du conseil précédent : adopté à l'unanimité

Délibérations :

- **Délibérations concernant la CALL :**

1. **Prise de compétence « Création et exploitation d'un réseau public de chaleur et de froid »**
2. **Prise de compétence : »Infrastructures de Recharge pour véhicules électriques »**
3. **Habilitation de la CALL pour créer une centrale d'achat communautaire**
4. **Actualisation du projet de statut de la CALL**

Ces délibérations concernent de nouvelles prises de compétence de la CALL et par conséquent une modification de ses statuts.

Les 4 délibérations font l'objet d'un vote groupé.

Adoptées à l'unanimité

- **Recrutement emploi permanent dans les communes de moins de 1000 habitants**

Il s'agit de créer un poste permanent pour l'encadrement de la cantine et de la garderie , pour l'entretien et pour la gestion de la bibliothèque.

Temps hebdomadaire : 30 heures maximum (possibilité d'annualisation)

Durée : un an renouvelable jusqu'à 6 ans

Adopté à l'unanimité

- **Renouvellement convention séjour ados 2024 et 2025 : adopté à l'unanimité**

- **Droit de chasse au Bois Poret :** En novembre lors de la réunion des associations la société de chasse a demandé de pouvoir chasser dans le Bois Poret (parcelle ZD 81 d'une contenance de 8ha). Mme le Maire présente cette requête et propose de rédiger un bail de chasse pour la saison 2024-2025 aux conditions indiquées ci-dessous :

- 6 jours de chasse entre le 1er novembre et le 30 janvier
- Chasse exclusivement le samedi avec apposition de panneaux réglementaires signalant la chasse.
- Prélèvement réglementé par la Fédération départementale de la chasse.
- Location pour un montant de 100€ annuel.
- Convention annuelle qui peut être revue chaque année à échéance.

S'ensuit un débat pointant le problème de la sécurité des promeneurs les jours de chasse, le souhait de ne pas chasser en cet endroit ainsi qu'une atteinte à la libre circulation sur l'espace public que constitue le Bois Poret.

Le sujet , mis au vote ,est adopté par 7 voix pour et 4 voix contre.

- **Divers :**

- 1 Point de situation des employés ; recherche d'une personne pour encadrement cantine le midi et ménage (4h /jour sur quatre jours) afin de pourvoir au remplacement de Simone Hublé pour la durée de son arrêt de travail. Isabelle Gruchala propose de nous envoyer des CV par pôle emploi.
- 2 ACJ : plusieurs enfants souhaitent rejoindre l'ACJ. Guillaume Ammeux souhaite faire des propositions d'actions.
Il est demandé aux personnes responsables d'organiser rapidement une réunion pour l'intégration des nouveaux, le rappel de la mission citoyenne de L'ACJ et l'établissement d'un calendrier pour 2024.
- 3 Isabelle Gruchala interpelle le conseil à propos de la circulation et du stationnement dans la voie Marlière. La mairie, consciente du problème, engagera une étude technique afin de savoir l'impact de places de stationnement sur l'écoulement des eaux et fera établir des devis pour d'éventuels travaux.
- 4 Mme Hocquette signale des disparitions de chats dans le quartier Mont Saint Eloi , Point du jour. Ce phénomène avait déjà eu lieu antérieurement : il interpelle.

La séance est levée à 19h50